



Le + syndical

ARIANE GROUP

# CE ATLANTIQUE ArianeGroup

## TOUS LES SALARIES NE SERONT PAS SUBVENTIONNES !

Hier, une plénière CE extraordinaire été réunie pour statuer sur le mode de subvention des mutuelles par le CE Atlantique ArianeGroup à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### NOTRE PROPOSITION

**CFE-CGC → subvention de tous les salariés sur le régime obligatoire de prévoyance ArianeGroup, et laisser libre choix à l'adhésion d'une surcomplémentaire (Option A, B ou autre prestataire).**

### LES PROPOSITIONS DES AUTRES SYNDICATS

**CGT → subvention de tous les salariés sur le régime obligatoire de prévoyance, avec modulation de la subvention en fonction des salaires.**

**CFDT et FO → subvention de l'option B uniquement. (seuls les salariés ayant fait ce choix, seront concernés.)**

### DES POSITIONS INCONCILIABLES

Lors de la réunion de la commission social prévoyance, les 4 OS représentatives du site n'ont pu converger vers un consensus et une décision de vote en CE du mode de subvention à appliquer a été prise.

### LE VOTE EN CE

A la question « Faut-il subventionner tous les salariés sur le régime obligatoire ? », les OS se sont positionnées :

POUR	CONTRE
3 CFE-CGC, 0 CGT*	3 FO, 2 CFDT

\*(la CGT n'ayant pas d' élu titulaire en position de voter)

**Le résultat est sans équivoque !**

**Certaines OS préférant « saupoudrer » sur une population ciblée...regrettable et incompréhensible!**

### POUR LA CFE-CGC, DES CONSEQUENCES INNACCEPTABLES

Subventionner un régime obligatoire de frais de santé, c'est un acte de solidarité envers des dépenses contraintes ; en matière de dépenses contraintes, la solidarité et la justice sociale veulent que tous les salariés perçoivent une aide et pas seulement ceux qui ont les moyens d'accéder à une option à près de 540€ par an (tarif famille).

**Contre l'avis de la CFE-CGC et de la CGT, le CE Atlantique ArianeGroup va subventionner uniquement les salariés qui choisiront l'option B ; alors que cette aide individuelle aurait pu concerner 100% des salariés.**

La CFE-CGC, syndicat catégoriel (représentant normalement les Techniciens et les Cadres) se permettait par sa proposition de penser à l'ensemble des salariés (notamment les ouvriers et les employés).

**Pour la CFE-CGC, l'accès aux soins est primordial. La santé est l'affaire de tous !**

VOTRE CONTACT Loïck COURPRON – DS Secrétaire de section

[loic.courpron@ariane.group](mailto:loic.courpron@ariane.group)

POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT

